

Accueil des futurs élèves de 1^H



Bienvenue...



Les écoles de Marly



Marly Cité



Marly Grand-Pré



Marly Château d'Eau

Grand-Pré en chiffres

- Environ 330 élèves
- 4 classes enfantines (1 - 2^H)
- 13 classes primaires (3 - 8^H)
- Une trentaine d'enseignant-e-s : titulaires, spécialisé-e-s, activités créatrices, cours de français, sport...
- Service Logopédie/Psychologie/Psychomotricité de Flos Carmeli présent dans les bâtiments
- Une direction et une secrétaire
- Une équipe de conciergerie

Système scolaire

SCOLARITE OBLIGATOIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Prolongation possible de la scolarité (12^e année/ année linguistique)

Scolarité obligatoire 11 ans	Ecole du Cycle d'orientation	11 ^H (3 ^e CO)	CYCLE 3 3 types de classe: prégymnasiale, générale, exigences de base	14-15 ans
		10 ^H (2 ^e CO)		13-14 ans
		9 ^H (1 ^{re} CO)		12-13 ans
	Ecole primaire	8 ^H (6P)	CYCLE 2	11-12 ans
		7 ^H (5P)		10-11 ans
		6 ^H (4P)		9-10 ans
		5 ^H (3P)		8-9 ans
		4 ^H (2P)	CYCLE 1	7-8 ans
		3 ^H (1P)		6-7 ans
		2 ^H (EE2)		5-6 ans
		1 ^H (EE1)		4-5 ans

H : HarmoS

EE : Ecole enfantine

P : Ecole primaire

CO : Cycle d'orientation

Horaires hebdomadaire 1-2⁺



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h05-11h50 1 ^H et 2 ^H	8h05-11h50 2 ^H	8h05-11h50 1 ^H	8h05-11h50 2 ^H	8h05-11h50 1 ^H et 2 ^H
13h35-15h20 2 ^H	13h35-15h20 2 ^H		13h35-15h20 1 ^H	13h35-15h20 2 ^H



Français Langue Seconde (FLS)

- Cours de français

Des cours de français sont dispensés pour les élèves allophones durant 4 semestres.

Ceux-ci sont donnés durant le temps de classe.

Soit les élèves sortent en groupe et vont dans la salle FLS,

Soit les élèves sont accompagnés en classe.



Aspects organisationnels

- Obligation de fréquentation
- Parents responsables du respect de l'horaire (ponctualité)
- Sur le chemin de l'école, responsabilité des parents
- Surveillance assurée par les enseignants 10 mn avant et après l'école et durant la récréation dans le périmètre de l'école
- 14 semaines de vacances scolaires
- Vacances: respect du calendrier consultable sur le site de la DFAC :



Communication avec l'école



- Quelques règles de base :
 - a) Privilégier le contact direct avec l'enseignant-e.
 - b) Prendre rendez-vous pour un entretien par l'intermédiaire du téléphone ou Klapp.
 - c) WhatsApp ne sert pas de moyen de communication. Klapp est la solution officielle de communication.
 - d) Merci de respecter le travail des enseignants en appelant le matin **avant 08h00**, l'après-midi **avant 13h30 et après 15h30**.
 - e) Un message envoyé durant le week-end : réponse le lundi.

Aspects organisationnels

- Procédure en cas d'absence ou de retard injustifiés auprès de la Préfecture
- Congés spéciaux exceptionnels : décès, maladie, regroupement familial pour événement officiel à l'étranger (mariage, baptême...) avec preuves à l'appui
- Congés JOKER

Absences et demandes de congé

- **Votre enfant est malade** : avertir l'enseignant-e avant le début des cours
- **Votre enfant doit aller chez le médecin** : transmettre le rendez-vous dès qu'il est connu.
- **Votre enfant n'est pas en classe** : l'enseignant-e essaiera de vous contacter dans les 10-15 minutes qui suivent l'heure de début. En cas de non-réponse, le relais est passé à la direction d'établissement qui avertit la police communale. Les frais de déplacement de la police sont à la charge des parents. En cas d'absence injustifiée, la situation est dénoncée à la préfecture.

Absences et demandes de congé

- **Demande de congé spécial :**

compléter le formulaire disponible sur le site de l'école ou auprès de l'enseignant-e (en principe au moins 3 semaines avant le départ). Les demandes pour des vacances (départ anticipé ou prolongation) ne sont pas acceptées.

Jours JOKER

- Les jours joker ne peuvent pas être utilisés le premier jour d'école de l'année scolaire, lors des activités scolaires définies à l'article 33 (**excursions, courses d'école, classes vertes, semaine thématique, camps, journées sportives ou culturelles**) et durant les jours de tests de référence cantonale, intercantonale ou internationale.
- Les jours joker peuvent être cumulés. Les jours joker non utilisés ne peuvent pas être reportés à l'année scolaire suivante.
- En cas d'absences non justifiées d'un ou d'une élève, la direction d'établissement peut restreindre ou refuser l'utilisation des jours joker.
- Les parents **informent l'établissement de la prise d'un jour joker au moins une semaine à l'avance.**
- Les parents sont responsables des congés qu'ils sollicitent pour leurs enfants et assument le suivi de programmes. A la demande de l'école, les élèves rattrapent la matière et les évaluations manquées.

Oublis

- Une caisse grise se trouve dans l'entrée du bâtiment 34 et dans l'entrée du pavillon (EE). Elle est accessible.
- Après quelque temps, les objets restants sont donnés à la Croix-Rouge ou à une œuvre caritative.
- Conseil : dans la mesure du possible, noter le nom de votre enfant sur ses affaires (boîte de récré, bonnet, triangle, ...).

A pied, sur le chemin de l'école...

Offrez un apprentissage progressif à votre enfant

- montrer – raconter – expliquer
- faire ensemble : traverser – marcher au bord
- laisser faire seul en observant
- faire confiance

...sans oublier que les adultes servent de modèles.

Le triangle jaune gage de sécurité rend votre enfant visible.





Pedibus

A l'initiative des parents, une ligne Pedibus peut se mettre en place.

Mais qu'est-ce que le Pedibus ?



Définition

Le Pedibus est un système d'accompagnement des enfants à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. Convivial, sain, économique et écologique, le Pedibus est une invention qui change la vie !



2

Une ligne Pedibus se met en place facilement



- Avec minimum **2 familles**;
- L'**horaire** est choisi en fonction des besoins des familles;
- Il est **flexible** et **adaptable** à diverses situations;
- Les **conductrices** et **conducteurs** qui mènent le Pedibus à tour de rôle sont le plus souvent des parents, mais peuvent aussi être des mamans de jour, des grands-parents, des aînés du quartier, etc.;
- Une **assurance accident et responsabilité civile** est mise à disposition gratuitement.

4

Entrée et sortie du bâtiment

- Merci aux parents et aux personnes qui viennent amener ou chercher les enfants d'attendre à l'extérieur des bâtiments.
- L'entrée et la sortie de la classe font partie aussi des apprentissages de l'autonomie.



Au service des élèves et des familles



Autres services

Santé sexuelle
Prophylaxie dentaire
...

ECOLE

Enseignant-e-s
Direction
TSS

Conseil des
parents

FLOS CARMELI

Logopédie
Psychologie
Psychomotricité

COMMUNE

Accueil
extrascolaire
Devoirs surveillés
Sport facultatif

Travailleuse sociale en milieu scolaire



Climat scolaire

Soutenir l'école dans sa responsabilité de développer et de maintenir un climat scolaire de qualité, favorisant l'apprentissage, le développement des compétences et l'intégration sociale

Soutien socio-éducatif

Accompagner et soutenir les élèves qui rencontrent diverses difficultés sociales, familiales, comportementales, relationnelles, scolaires et personnelles

Collaboration interne et externe

Exercer ce mandat au niveau de l'ensemble des actrices et acteurs de l'école (élèves, classes, corps enseignant, direction, parents) et collaborer avec les diverses personnes qui gravitent autour de l'élève et qui font partie du réseau (familles, instances et services externes)

Prévention et détection précoce

S'engager dans des actions socio-éducatives de prévention répondant aux problématiques et aux besoins des élèves. Prévenir les problèmes, les détecter de manière précoce et développer des solutions socio-éducatives

Les grandes émotions de la rentrée

À l'école, toutes les émotions ont leur place. ♥



EXCITATION

Je suis tout content-e à l'idée de découvrir de nouvelles choses !



PEUR

J'ai peut-être peur de l'inconnu, de me séparer ou de ne pas y arriver.



FIERTÉ

Je suis fier-ère de moi quand je réussis, quand j'essaie et quand je progresse !



TIMIDITÉ

Je peux avoir besoin d'un peu de temps pour oser aller vers les autres.



COLÈRE

Je me sens en colère quand quelque chose me dérange ou me semble injuste.



CURIOSITÉ

J'ai envie de découvrir, de comprendre et d'apprendre plein de choses !



♥ Parler de ses émotions, demander de l'aide, écouter les autres...
à l'école, on grandit ensemble ! ♥

Contacts

Etablissement scolaire de Marly Grand-Pré
Route des Ecoles 34
1723 Marly

<https://ecole-marlygrandpre.ch>



Conseil des parents





Nous nous réjouissons
d'accueillir votre
enfant tout bientôt
dans notre école !

